

11944

Distr. LIMITEE

ECA/IDD-1/INR/BD/2

ECA/CMI.6/INR/BD/2

7 octobre 1981

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'AFRIQUE
(CEA)

ORGANISATION DE
L'UNITE AFRICAINE
(OUA)

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
(ONUDI)

Réunion intergouvernementale d'experts sur
le programme de la Décennie du développement
industriel de l'Afrique

Addis-Abéba, 19-23 octobre 1981

Sixième Conférence des ministres
africains de l'industrie

Kampala, 23-25 novembre 1981

PROPOSITIONS CONCERNANT L'ELABORATION ET L'EXECUTION
D'UN PROGRAMME POUR LA DECENNIE DU DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE

DOCUMENT DE BASE*

LE SYSTEME DE CONSULTATIONS DE L'ONUDI ET LES PAYS D'AFRIQUE

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Historique des consultations de l'ONUDI	3
Le programme de consultations de l'ONUDI	4
Les consultations en elles-mêmes	5
Avantages que peuvent offrir les consultations de l'ONUDI	6
Comment les pays d'Afrique peuvent se préparer aux consultations mondiales	7

Annexes

I. Participation des pays africains aux consultations de l'ONUDI, sur les secteurs industriels, 1977-1981	10
II. Le programme des consultations de l'ONUDI sur les secteurs industriels et les sujets relatifs à l'industrialisation, 1977-1985	13
III. Première consultation régionale sur l'industrie des machines agricoles en Afrique	14
IV. La proportion de la production industrielle couverte par les consultations sur les secteurs industriels	15
V. Etapes de la formulation et de l'exécution d'un projet industriel et documents disponibles à l'ONUDI sous forme de directives, de contrats types et de manuels	16

LE SYSTEME DE CONSULTATIONS DE L'ONUDI ET LES PAYS D'AFRIQUE

1. Le Système de consultations de l'ONUDI constitue un cadre unique pour un dialogue Nord-Sud permanent sur les différents secteurs industriels et sur l'industrialisation, le seul au monde qui soit consacré à l'industrialisation des pays en développement. Utilisé à bon escient, cet instrument offre de multiples possibilités de stimuler l'intérêt pour l'industrialisation de l'Afrique.

Historique des consultations de l'ONUDI

2. La création de ce système a été recommandée, en décembre 1973, au Caire, par les Ministres africains de l'industrie. Cette proposition a par la suite été appuyée par d'autres régions du monde en développement, ainsi que par le Groupe des 77, la deuxième Conférence générale de l'ONUDI, tenue à Lima en mars 1975, et par l'Assemblée générale à sa septième session extraordinaire, en septembre 1975.

3. Le Système a commencé d'être mis en oeuvre en 1976, sous l'égide du Conseil du développement industriel, organe directeur de l'ONUDI où sont représentés 45 pays ^{1/}. Les activités voulues ont été entreprises par le Service des négociations du Secrétariat de l'ONUDI. Les participants à la troisième Conférence générale de l'ONUDI, qui s'est tenue à New Delhi en janvier 1980, ont jugé positives les activités initiales entreprises et le Système de consultations est devenu une activité permanente de l'ONUDI en mai 1980, ses principales caractéristiques étant définies comme suit :

- a) Le Système devrait servir de tribune pour les contacts et les consultations organisés entre pays développés et pays en développement en vue de promouvoir l'industrialisation de ces derniers;
- b) Les consultations devraient permettre également des négociations entre les parties intéressées qui le demanderaient, en même temps que des consultations ou après celles-ci;
- c) Les participants de chaque pays membre devraient être des représentants des gouvernements, ainsi que des représentants de l'industrie, des travailleurs, des groupes de consommateurs, etc., selon que chaque gouvernement le jugera approprié;

^{1/} Les Membres africains du Conseil sont actuellement : Le Burundi, le Gabon, la Guinée, le Kenya, Madagascar, le Maroc, le Nigéria, la République centrafricaine, le Togo et la Zambie.

- d) Les rapports finals des consultations devraient présenter les conclusions et recommandations convenues par consensus, ainsi que les autres avis importants exprimés pendant les débats.

4. Les consultations réunissent des Etats Membres. En moyenne, 32 pays en développement et 25 pays industrialisés ont participé à chaque consultation mondiale. On trouvera à l'Annexe I les pays d'Afrique ayant participé aux consultations de l'ONUDI. L'Assemblée générale a mis à la disposition de l'ONUDI des fonds limités afin d'aider quelques pays parmi les moins avancés à participer à chaque consultation.

Le programme de consultations de l'ONUDI

5. Les activités du Système de consultations de l'ONUDI présentement autorisées par le Conseil du développement industriel sont les suivantes :

- a) Consultations à l'échelon mondial sur neuf secteurs industriels^{2/} et préparation de consultations sur trois autres secteurs industriels^{3/}; activités préparatoires et consécutives à l'échelon régional, dans le cadre des consultations ci-dessus. Ces 12 secteurs représentent 60 % de la production industrielle totale (voir Annexe IV);
- b) Consultations à l'échelon mondial sur deux questions touchant l'industrialisation (financement industriel et formation de la main-d'oeuvre industrielle) à compter de 1982, et préparation d'un troisième sujet (techniques et équipements liés à l'énergie);
- c) Consultations aux échelons régional et interrégional, organisées sur la demande des pays intéressés, sous réserve de l'approbation du Conseil (voir paragraphe 7 ci-dessous).

6. A ce jour, 13 consultations ont été organisées sur huit secteurs industriels. La première Consultation sur l'industrie alimentaire aura lieu à La Haye (Pays-Bas) du 9 au 13 novembre 1981. Six consultations devraient se tenir en 1982 et 1983 et l'on prévoit à titre provisoire sept consultations pour 1984 et 1985, comme il est indiqué à l'Annexe II.

^{2/} Machines agricoles, biens d'équipement, industrie alimentaire, engrais, sidérurgie, cuir et articles en cuir, produits pétrochimiques, produits pharmaceutiques et huiles et graisses végétales.

^{3/} Matériaux de construction, métaux non-ferreux et bois et produits du bois.

7. Une consultation régionale pour les pays d'Afrique sur l'industrie des machines agricoles aura lieu dans un pays d'Afrique en février 1982; pour plus de détails, voir l'Annexe III. Il a été recommandé, lors de la première Consultation sur l'industrie des biens d'équipement, qu'une consultation soit organisée en Afrique afin d'étudier comment permettre aux pays en développement sans industrie des biens d'équipement de prendre pied dans ce domaine.

8. En 1977, on a organisé des réunions préparatoires régionales pour les pays d'Afrique en vue des premières consultations sur l'industrie du cuir et des articles en cuir et sur l'industrie des huiles et graisses végétales. Si les pays d'Afrique le jugent utile, des crédits pourront être demandés afin d'entreprendre des activités similaires en 1982 (voir paragraphe 18 ci-après).

Les consultations en elles-mêmes

9. Les consultations sont fondées sur deux types de documents :

Une étude mondiale du secteur industriel ou de l'aspect de l'industrialisation, portant sur les tendances de la demande et de l'offre mondiales, le coût de la production, les approvisionnements à long terme en matières premières, les tendances technologiques, etc.

Des documents thématiques, traitant des problèmes à court et à long terme figurant à l'ordre du jour de la Consultation. Lorsque des discussions approfondies se révèlent nécessaires, les participants se scindent en petits groupes de travail.

10. D'autres organismes du système des Nations Unies (par exemple la FAO, l'OIT et la CNUCED) contribuent à l'élaboration de ces documents. Jusqu'ici, les consultations sur les secteurs industriels ont porté sur les questions suivantes :

- Accès aux marchés des pays industrialisés;
- Offre de matières premières;
- Accords de transfert de techniques sous licence;
- Contrats de construction d'usines;
- Importance de l'investissement initial pour la création d'usines;
- Amélioration de l'exploitation des usines actuelles;

- Infrastructure et autres installations de base nécessaires pour créer une industrie et en distribuer les produits;
- Possibilités de créer des installations de production dans les pays les moins avancés;
- Coopération entre pays en développement.

11. Les conclusions et recommandations sont adoptées par consensus et l'on escompte que les pays et parties représentés les appliqueront. Le Secrétariat de l'ONUDI oeuvre à cette fin en suivant cette application, dans la mesure du possible.

12. Un grand nombre des intérêts industriels des pays industrialisés sont représentés à un niveau élevé et participent aux consultations animés d'un souci de franchise et de souplesse et dans un esprit constructif; ce sont avant tout les gouvernements et les associations industrielles qui ont des positions bien établies à défendre.

13. Les pays en développement ont un faible pouvoir de négociation, à moins qu'ils ne contrôlent une part importante des matières premières mondiales, comme dans le cas des industries du cuir et de la pétrochimie. Leur position peut être renforcée si les pays participants viennent mieux préparés et coordonnent leur position à l'échelon régional avant la consultation mondiale.

Avantages que peuvent offrir les consultations de l'ONUDI

14. Les principaux avantages que les pays d'Afrique peuvent espérer tirer d'une participation active aux consultations sont les suivants :

- a) Evaluation mondiale régulière et à jour du secteur industriel en question, décrivant dans quel contexte de nouvelles installations de production pourront être créées;
- b) Profils de nouvelles installations, indiquant les dimensions, les techniques utilisées, les besoins en énergie et en matières premières, etc. (voir par exemple l'étude établie par l'ONUDI et la Gulf Organization for Industrial Consulting (GOIC) sur les utilisations industrielles du gaz associé pour la production de ciment, d'acier et d'aluminium ainsi que de produits pétrochimiques);

- c) Indication des possibilités de création d'usines, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud, Nord-Sud ou tripartite (industries des huiles végétales, du cuir, des engrais et de la pétrochimie);
- d) Examen de la structure des marchés mondiaux des matières premières industrielles (cuirs et peaux, minerai de fer et de charbon à coke, produits pharmaceutiques intermédiaires) et de l'offre à long terme de ces matières premières;
- e) Directives concernant les principaux éléments des contrats de fourniture d'usines complètes (contrats types pour la construction d'usines d'engrais), de transfert de techniques sous licence (produits pharmaceutiques et pétrochimie) et de coentreprises (cuir et produits pétrochimiques), des accords d'achat à long terme associés à un transfert de technologie (biens d'équipement) et des contrats d'approvisionnement à long terme (produits pétrochimiques);
- f) Formulation de demandes d'assistance technique de l'ONUDI, sur la base de l'évaluation générale du secteur industriel effectuée dans le cadre de la consultation; et
- g) Echange de données d'expérience entre participants, en ce qui concerne notamment les dimensions des installations industrielles, les sources de techniques et le choix des entrepreneurs.

Comment les pays d'Afrique peuvent se préparer aux consultations mondiales

15. Vu les avantages offerts par les consultations, il apparaît nécessaire que les pays d'Afrique se préparent à ces réunions afin d'en tirer le meilleur parti.

16. Dans le cadre des préparatifs de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, les pays africains devront planifier la création de nouvelles installations dans de nombreux secteurs importants de l'industrie, notamment dans certains des 12 secteurs qui font actuellement l'objet de consultations. Il serait bon que ces activités de planification soient achevées en temps voulu pour permettre aux pays africains de rassembler les renseignements suivants avant la prochaine consultation sur chaque secteur :

- a) Evaluation de la demande des principaux produits jusqu'en 1990;
- b) Nombre d'usines qu'il faudra construire pour répondre à la demande au niveau sous-régional et renseignements indiquant s'il s'agira de projets nationaux ou multinationaux;
- c) Type de collaboration technique nécessaire et évaluation des besoins en matière de formation de la main-d'oeuvre industrielle;
- d) Fonds requis et difficultés rencontrées dans ce domaine;
- e) Résumé des problèmes d'infrastructure, comme ceux liés à l'approvisionnement en eau et en électricité, aux transports, à l'évacuation des déchets et à d'autres services.

17. Pour rassembler ces renseignements, on devra consacrer des sommes très importantes à des études de marché et à des études de préfaisabilité. Il faudra trouver les moyens de se procurer les ressources requises et mettre en place de nouveaux mécanismes pour coordonner les études au niveau sectoriel. A cet égard, on pourrait créer des associations africaines d'entreprises industrielles (privées ou publiques) afin que ces entreprises apprennent à mieux se connaître et entreprennent, selon les besoins, des activités conjointes dans le domaine de l'approvisionnement en matières premières, de la production, de la commercialisation, etc.^{4/}

18. Une fois que ces renseignements ont été rassemblés au niveau national ou sous-régional, les pays africains ont souvent intérêt à tenir une réunion préparatoire avant la consultation mondiale organisée par l'ONUDI. Lorsque l'ONUDI finance une réunion régionale, c'est aux dépens des consultations mondiales. Les pays d'Afrique pourraient donc demander soit à l'Assemblée générale (lorsque le projet de budget-programme de l'ONUDI pour 1983-1985 lui sera soumis par approbation) soit au PNUD (programme régional pour l'Afrique) d'ouvrir un crédit de 200 000 dollars afin d'organiser avec la CEA et l'OUA une réunion préparatoire à l'intention des pays africains pour chacune des six consultations qui doivent se tenir en 1982 et en 1983. Cela contribuera à attirer l'attention, lors des consultations mondiales, sur les problèmes posés par la mise en oeuvre du programme de la Décennie du développement de l'Afrique.

^{4/} Le Comité d'action pour les engrais du SELA (Système économique latino-américain), qui a commencé ses activités en mars 1977, a créé en 1979 une société multinationale latino-américaine, la MULTIFERT, "pour parvenir progressivement à l'autonomie régionale en commercialisant des engrais et des produits connexes...ainsi que pour faciliter l'entrée des produits des pays membres sur d'autres marchés". Voir Fertilizer International, N° 145, juillet 1981, page 10.

19. Comme il ressort de l'Annexe V, l'ONUDI a acquis une bonne expérience de l'élaboration de directives et de contrats types pour diverses formes de marchés industriels. Pour ce faire, elle a mobilisé des experts de tous les groupes géographiques, qui pourraient aider les pays africains en leur donnant des conseils en matière d'arrangements contractuels. Certains pays ont déjà fait appel à ces experts. Pour financer les services desdits experts, les pays d'Afrique peuvent utiliser les fonds qui leur sont alloués par le PNUD au titre de leur CIP (chiffre indicatif de planification), ou demander une assistance dans le cadre d'autres programmes exécutés par l'ONUDI, par l'intermédiaire du PNUD.

ANNEXE I

Participation des pays africains aux consultations de l'OMUDI, sur les secteurs industriels, 1977-1981
(Nombre de participants)

Pays	Nombre de participants										Industrie alimentaire	Industrie des équipements	Industrie alimentaire	Nombre total de participations		
	Industrie des caoutchoucs	Industrie sidérurgique	Industrie du cuir	Industrie huiles végétales	Industrie pétrochimique	Industrie machines agricoles	Industrie pharmaceutique	Industrie biens d'équipements	Industrie des équipements	Industrie alimentaire						
Algérie	5	2	3	2	4	77	79	81	79	79	80	81	81			13
Burkina Faso	-	-	-	-	-	-	-	-	2	5	8	3				2
Ghana	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	3	-				2
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-				2
Kenya	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-				2
Madagascar	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1				3
Malawi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				2
Niger	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				2
République centrafricaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				-
République démocratique du Congo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				1
République de Côte d'Ivoire	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-				1
Sénégal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				-
Soudan	3	3	3	2	3	-	-	2	1	1	2	-				9
Togo	-	2	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-				4
Tunisie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				1
Zambie	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-				1
Zimbabwe	1	-	1	-	-	3	-	1	-	-	-	-				4
Yemen	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-				2
Zaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-				1
Zimbabwe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				-
Botswana	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				-
Lesotho	-	1	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-				3
Libye	1	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-				7

Pays	Industrie des engrais		Industrie sidérurgique		Industrie du cuir		Industrie huiles végétales		Industrie pétrochimique		Industrie machines agricoles		Industrie pharmaceutique		Industrie des biens d'équipement		Industrie alimentaire		Nombre total de participations
	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	
Kenya	4	2	3	-	-	-	2	-	3	2	3	2	3	2	2	8			
Lesotho*	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	3			
Libéria	3	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	3			
Madagascar	1	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3			
Malawi*	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	4			
Mali	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3			
Maroc	1	1	-	1	1	6	-	-	-	-	-	1	1	1	2	2			
Maurice	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	8			
Mauritanie	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2			
Mozambique	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1			
Niger*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2			
Nigeria	3	1	4	1	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Ouganda	-	-	-	1	3	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	10			
République centrafricaine	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5			
République de Tanzanie*	2	1	2	3	2	3	2	2	1	3	1	1	1	1	1	11			
République de Zambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
République de Zaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
République de Zambie	-	2	1	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	3			
République de Zambie	-	-	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2			
République de Zambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2			
République de Zambie	2	2	-	-	2	-	4	-	2	1	1	1	1	1	-	7			
République de Zambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
République de Zambie	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2			
République de Zambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2			
République de Zambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3			

Pays	Industrie des engrais			Industrie sidérurgique			Industrie du cuir			Industrie des huiles végétales			Industrie pétrochimique			Industrie des machines agricoles			Industrie pharmaceutique			Industrie des biens d'équipement			Industrie alimentaire			Nombre total de participations		
	I	II	III	I	II	III	I	II	III	I	II	III	I	II	III	I	II	III	I	II	III	I	II	III	I	II	III			
77	78	80	77	79	77	80	77	80	77	81	79	81	79	81	80	81	81	81	81	81	81	81	81	81	81	81	81	81	81	
2	2	1	-	-	1	2	-	-	-	1	-	3	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	
-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1	1	-	1	-	4	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	
1	1	-	1	4	1	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	
-	1	2	-	-	-	3	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	
Africains																														
15	18	13	11	9	12	13	13	8	9	17	24	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12

ANNEXE II

Le programme des consultations de l'ONUDI sur les secteurs industriels et les sujets relatifs à l'industrialisation, 1977-1985

	<u>Première consultation</u>	<u>Deuxième consultation</u>	<u>Troisième consultation</u>
<u>Secteurs industriels</u>			
Engrais	Janvier 1977	Novembre 1978	Septembre 1980
Sidérurgie	Février 1977	Janvier 1979	1982
Cuir et articles en cuir	Novembre 1977	Juin 1980	-
Huiles et graisses végétales	Décembre 1977	- 1/	
Pétrochimie	Mars 1979	Juin 1981	
Machines agricoles	Octobre 1979	1983	
Produits pharmaceutiques	Décembre 1980	1983	
Biens de production	Septembre 1981		
Industrie alimentaire	Novembre 1981		
Bois et ouvrages en bois	1983		
Matériaux de production ^{2/}	1984-5		
Métaux non ferreux ^{2/}	1984-5		
<u>Sujets relatifs à l'industrialisation</u>			
Formation de main-d'oeuvre industrielle	1982		
Financement industriel	1982		
Techniques industrielles et équipements liés à l'énergie ^{2/}	1984-5		

1/ L'industrie des huiles et des graisses végétales a par la suite été examinée par la Consultation sur l'industrie alimentaire.

2/ Il s'agit de nouveaux secteurs et d'un nouveau sujet qui sont examinés en vue de réunir des consultations pendant l'exercice biennal 1984-1985.

ANNEXE III

Première consultation régionale sur l'industrie
des machines agricoles en Afrique

1. La Consultation de l'ONUDI a pour but l'amélioration des capacités existantes et la création de moyens propres à produire du matériel agricole simple et du matériel tracté. Outre les pays africains, d'autres pays intéressés y participeront.
2. A l'heure actuelle, 80 % des terres en Afrique sont cultivées au moyen d'outils à main, 15 % au moyen de matériel à traction animale et 5 % au moyen de tracteurs. La production locale devrait être fortement accrue afin de pouvoir satisfaire les besoins de l'Afrique en outils à main, matériel à traction animale et matériel tracté. En 1978, l'Afrique a importé pour quelque deux milliards de dollars de machines agricoles, notamment des outils à main (300 millions de dollars), des tracteurs (400 millions de dollars), d'autres machines agricoles (600 millions de dollars) et des moteurs, des pompes, des ensembles pour ces machines, etc., (800 millions de dollars). Les agriculteurs africains ont besoin d'outils, de matériel et de tracteurs fabriqués sur place qui soient mieux adaptés aux conditions africaines que de nombreux produits importés.
3. Actuellement, les outils à main de même que le matériel à traction animale et le matériel tracté sont principalement fabriqués dans des unités artisanales rurales, de petite ou de moyenne dimension. La Consultation examinera comment ces unités peuvent être soutenues en vue d'améliorer et d'élargir leurs gammes actuelles de produits et d'y ajouter de nouveaux produits convenant aux agriculteurs africains. Des arrangements structurels destinés à apporter un appui technique à la conception, l'adaptation et la réalisation technique de produits seront discutés, de même que d'éventuels arrangements mixtes concernant l'approvisionnement en matières premières, la fabrication de certains matériels, etc. A cette fin, un programme d'action par étapes pour les années 80, aux niveaux national, sous-régional et régional sera proposé.
4. Enfin, la Consultation étudiera des mesures propres à encourager le développement de l'industrie en Afrique, telle que la création d'une organisation multi-nationale de commercialisation ou la définition de normes africaines du matériel, ainsi que la forme que les arrangements mixtes pour la fabrication d'une gamme de matériel agricole pourrait prendre.

ANNEXE IV

La proportion de la production industrielle couverte par les consultations sur les secteurs industriels

Secteur industriel	Catégorie CITI	Pays industrialisés choisis	Pays en développement choisis
Biens d'équipement ^{1/}	381-385	40,5	18,0
Produits alimentaires ^{2/}	311	8,6	15,2
Produits chimiques ^{3/}	351, 352	9,4	8,4
Sidérurgie	371	6,4	3,7
Cuir, articles en cuir, chaussure	323, 324	1,1	2,9
Total 5 secteurs		66,0	48,2
Bois, ouvrages en bois et meubles	331, 332	4,0	3,4
Métaux non ferreux	372	1,9	2,5
Matériaux de construction			
Matières plastiques	356	1,4	1,2
Verre	362	0,9	0,9
Produits minéraux non métalliques	369	2,7	3,5
Total 12 secteurs		76,9	59,7
Textiles	321	4,5	12,5
Habillement	322	2,9	4,0
Total 14 secteurs		84,3	76,2

^{1/} Ouvrages en métaux, machines non électriques (y compris machines agricoles), machines électriques, matériel de transport, matériel scientifique, etc.

^{2/} Y compris les huiles et graisses végétales.

^{3/} Produits pétrochimiques, engrais, produits pharmaceutiques, produits chimiques inorganiques, etc.

Source : ONUDI, à partir de données communiquées par le Bureau de statistique des Nations Unies. Voir : ONUDI, L'industrie dans le monde depuis 1960 : Progrès et perspectives, page 70.

ANNEXE V

Etapas de la formulation et de l'exécution d'un projet industriel
et documents disponibles à l'ONUDI sous forme de directives,
de contrats types et de manuels

<u>Etapas de la formulation et de l'exécution du projet</u>	<u>Documents disponibles à l'ONUDI</u>
Préparation d'une étude de marché détaillée	Manuel de préparation des études de faisabilité industrielle (ID/206)
Préparation d'une étude de préfaisabilité	"
Etude d'autres sites pour l'usine	"
Désignation de consultants pour conseiller le propriétaire (le cas échéant)	Directives de l'ONUDI en matière de contrats portant sur des projets industriels dans les pays en développement (ID/149)
Négociation d'une collaboration technique avec l'étranger sous l'une ou plusieurs des formes suivantes :	
Accord de collaboration	Projet de liste de contrôle pour accords contractuels dans le secteur de la chaussure (à paraître en décembre 1981)
"	Manuel de l'élaboration d'accords pour la création d'entreprises communes dans les pays en développement (ID/68)
Accord de licence	Projet d'accord type de licence pour l'industrie pétrochimique (ID/WG.336/1 et Add.1)
Accord de formation	Directives de l'ONUDI en préparation pour la Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle en 1982 (à paraître)
Négociation de contrats pour la construction de l'usine	Modèles de contrats types élaborés pour la construction en régie d'une usine d'engrais (à paraître en novembre 1981)
Assurance contre les dommages indirects provenant de défauts de la conception de l'usine ou du matériel	Directives pour l'utilisation des contrats types (à paraître en juin 1982) Système d'assurance à l'examen aux réunions de consultation sur l'industrie des engrais <u>1/</u>

1/ Voir la proposition du Secrétariat de l'ONUDI (ID/WG.318/6) et le projet de système d'assurance proposé (document de séance No 2 à la troisième Consultation sur l'industrie des engrais).

Contrats de longue durée pour la
fourniture de matières premières (comme
le minerai de fer et le charbon
cokéfiabile)

Arrangements de longue durée pour la
commercialisation des produits
fabriqués

Eléments essentiels d'un contrat
d'approvisionnement de longue durée
(à paraître en 1982)

Document examiné par la deuxième
Consultation sur l'industrie
pétrochimique (ID/WG.336/2)